

Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération

Manitoba **Appel de mises en candidature**

2020



Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération

Appel de mises en candidature : Manitoba

Le premier ministre du Manitoba vous invite à nommer des apprenants adultes dignes de recevoir le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2020.

Date limite de présentation des mises en candidature : le 5 juin 2020

Conseil de la fédération

En juillet 2004, les premiers ministres des provinces canadiennes ont décidé de créer un prix spécial annuel pour souligner les réussites dans le domaine de l'alphabétisation à l'échelle du pays. Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération vise à reconnaître les réalisations exceptionnelles, les pratiques novatrices et l'excellence en alphabétisation. Chaque année, on décerne dans chaque province et territoire un médaillon du Conseil de la fédération.

**Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération pour le Manitoba vise à reconnaître les réalisations dans le domaine de l'alphabétisation pour adultes.
En 2020, ce prix sera décerné à un apprenant adulte.**

Qui est admissible au Prix?

Pour être admissible à la mise en candidature, il faut :

1. être un apprenant adulte manitobain qui a participé activement à un programme d'alphabétisation au cours des 18 derniers mois;
2. résider au Manitoba;
3. avoir fait preuve de courage et d'engagement dans la poursuite de l'apprentissage permanent;
4. avoir considérablement amélioré ses capacités de lecture et d'écriture et avoir progressé dans la réalisation de ses objectifs d'apprentissage continu, d'emploi ou de développement personnel;
5. consentir à sa mise en candidature.

Qui peut proposer une candidature?

Pour proposer une candidature, il faut faire partie de l'un des groupes suivants :

- éducateurs ou bénévoles en alphabétisation offrant actuellement de l'enseignement dans le domaine de l'alphabétisation ou de l'acquisition des compétences essentielles;
- programmes, groupes ou organismes publics, privés ou sans but lucratif œuvrant dans la prestation de services, la recherche ou les services d'intervention dans le domaine de l'alphabétisation;
- entreprises, sociétés ou syndicats offrant des programmes d'alphabétisation ou d'acquisition des compétences essentielles en milieu de travail;
- citoyens manitobains qui reconnaissent les réalisations d'un apprenant adulte dans le domaine de l'alphabétisation.

Les employés du gouvernement du Manitoba et les membres individuels du comité de sélection ainsi que les membres de leur famille ne sont pas admissibles au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération (Manitoba).

Processus de sélection

Un comité de sélection indépendant dans chaque province et territoire examine les nominations et sélectionne un lauréat pour la province ou le territoire en question.

La personne choisie en sera avisée avant que l'annonce soit publiée.

Présentation du Prix

Le Prix comprend un médaillon et un certificat. Le lauréat du Manitoba recevra également un chèque de 600 \$. Le nom de la personne choisie dans chaque province et territoire sera annoncé dans un communiqué du Conseil de la fédération le 8 septembre 2020.

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération sera remis à l'automne 2020.



Présentation d'une candidature pour le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération au Manitoba

La personne qui propose une candidature doit être au fait des progrès du candidat dans le domaine de l'alphabétisation.

Il est possible de proposer autant de candidatures que vous le souhaitez, mais elles doivent être présentées séparément.

La trousse de mise en candidature doit inclure les renseignements suivants :

1. Un formulaire de mise en candidature (ci-joint) dûment rempli.

- Veuillez dactylographier ou écrire en lettres moulées. Assurez-vous d'orthographier correctement le nom de la personne proposée, car il sera reproduit dans des documents officiels. S'il n'est pas possible d'obtenir une signature au moment de la soumission en raison des mesures relatives à la COVID-19, veuillez joindre une copie d'un courriel ou d'une note fournie par le candidat à la personne proposant la candidature, qui indique explicitement son consentement à la nomination.

2. Un exposé décrivant la manière dont le candidat participe à l'alphabétisation (500 mots maximum)

- Quels défis ou obstacles a-t-elle affrontés en faisant preuve de courage et d'engagement dans la poursuite de l'apprentissage?
- Quels progrès la personne proposée a-t-elle réalisés dans le domaine de l'alphabétisation et quelle est l'incidence de ces réalisations sur ses objectifs d'apprentissage, d'emploi ou de développement personnel?
- Pourquoi la personne proposée vous semble-t-elle remarquable?
- Pourquoi mérite-t-elle le Prix d'alphabétisation?

Prière d'envoyer la trousse de mise en candidature dûment remplie au plus tard le 5 juin 2020 au :

Comité de sélection du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération par courriel à l'adresse all@gov.mb.ca

Comité de sélection du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération
Développement économique et Formation
Apprentissage et alphabétisation des adultes
800, avenue Portage, bureau 215
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4

Renseignements additionnels

Courriel : all@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-8247

Sans frais (à l'extérieur de Winnipeg) : 1 800 282-8069 (poste 8247)

Pour télécharger un formulaire de mise en candidature ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le <https://www.edu.gov.mb.ca/all/awards> (en anglais seulement).



Prix d'alphabétisation du
Conseil de la fédération



Formulaire de mise en candidature

Renseignements sur le candidat

Veillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.

Nom

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

Téléphone (domicile)/téléphone cellulaire

Autre téléphone

Courriel

Je soussigné(e), _____, accepte que ma candidature soit prise en considération dans le cadre du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération. J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et j'autorise l'utilisation et la communication de ces renseignements par le ministère du Développement économique et de la Formation et le Comité de sélection du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération pour les besoins de l'évaluation et de la sélection des lauréats. Si je reçois ce prix, je consens également à ce que mon nom, mon lieu de résidence, un compte rendu de mes réalisations et ma photo soient publiés par les médias et figurent dans des publications manitobaines associées au Prix et à sa promotion.

Signature du candidat

Renseignements sur la personne proposant la candidature

Veillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.

Nom

Titre et organisme

(le cas échéant)

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

Téléphone (domicile)/téléphone cellulaire

Téléphone (travail)

Courriel

Lien avec le candidat

Signature de la personne proposant la candidature

Date